



## MAIRIE

2 Rue du Château  
65700 LAFITOLE  
Tél. 05 62 96 41 47



[mairie.lafitole@wanadoo.fr](mailto:mairie.lafitole@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.lafitole.fr](http://www.lafitole.fr)

# Compte rendu du conseil municipal du Mercredi 27 Fevrier 2021.

Présent.e.s : Mr Guesdon Loïc, Mr Jean Luc Posterle, Mme Virginie Vialade, Mme Christelle Cheron, Mr Christian Capelli, Mme Armelle Pruvost, Mme Cécile Artigarrede et Mr Patrice Bacarrisse

Absents excusés : Mme Catherine Schweitzer (présente en visio conférence), Mme Nathalie Dannfald, Patrick Delfosse

Secrétaire de séance : Mme Vialade Virginie

Début de séance : 20H

### 1. Ressources Humaines

Le maire souhaite harmoniser l'accès aux primes pour les employés territoriaux de la commune. En effet, la Prime de RIFSEEP composée de l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) et du CIA (Complément indemnitaire Annuel) n'est pas perçu pour le poste d'Adjoint Technique territorial. Une délibération du 15 Mars 2018 actait la possibilité pour la secrétaire et l'agent technique de la percevoir. Mais seuls les montants attribués à la secrétaire avaient été déterminés. Aussi, le maire propose pour ce poste un versement de 960 € par an pour l'IFSE. Ce montant sera versé mensuellement. Pour le CIA, un montant variable d'un maximum de 100 € est prévu pour cette fonction. Le versement du RIFSEEP s'effectuera à partir du 1 er Avril 2021.

Pour	Contre	Abstention
08		

Pour l'employée communale travaillant à l'agence postale, celle-ci ne peut pas bénéficier d'une prime de RIFSEEP en raison de son statut non fonctionnaire. Il a été donc décidé de revaloriser son salaire pour un montant de 45€ /mois à compter du 01 Avril 2021.

Pour	Contre	Abstention
08		

De plus, afin d'offrir une accessibilité aux soins des employés communaux, Mr le maire propose de verser à l'ensemble des agents 15€ par mois de participation aux frais d'adhésion à la mutuelle santé et de 10 € par mois pour les frais de prévoyance.

Pour bénéficier de cette prise en charge l'agent devra fournir en début de chaque année un certificat d'adhésion à un contrat de mutuelle labellisée. Cette participation ne peut se cumuler avec d'autres versements émanant d'autres communes ou de la communauté des communes. Le versement de cette participation s'effectuera à partir du 01 Avril 2021.

Pour	Contre	Abstention
08		

2. Participation de la commune de Lafitole aux frais de fonctionnement du centre de formation de l'Ecole des Métiers des hautes Pyrénées.

Par un courrier du 04 Février 2021, la commune de Lafitole a été sollicitée pour participer aux frais de fonctionnement de l'école des métiers des hautes Pyrénées. Le centre de formation accueille plus de 600 jeunes apprentis avec un taux de réussite de 97.29%.

La subvention contribue à l'équilibre financier des l'Ecole des Métiers qui constitue un outil de formation professionnel performant pour l'accès des jeunes à l'emploi dans notre département.

Pour 2021, le montant de participation des communes est fixé à 100€ par apprenti domicilié dans le village. Cette année, une jeune Lafitolaïse bénéficie de cet apprentissage.

Pour	Contre	Abstention
08		

3. Proposition de vente de l'algéco communal

Mr le maire a reçu une proposition d'achat de l'algéco communal par une entreprise Lafitolaïse. Le conseil municipal demande à élargir au travers de la publication d'une annonce dans l'écho Lafitolaïse afin de permettre à toute personne intéressée domiciliée à Lafitole ou pas, de pouvoir proposer une offre d'achat. Les offres sont à déposées sous pli cacheté, à la mairie dans une enveloppe indiquant « offre pour algeco » au plus tard au 31 mai 2021. Sera organisée l'ouverture des plis et l'attribution de l'algeco sera proposée au plus offrant.

#### 4. Approbation du compte de gestion 2020 et vote du compte administratif 2020.

Le conseil municipal a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2020, dont la présentation peut être résumée par le tableau ci-dessous.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses	Recettes	Dépenses ou	Recettes ou
Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	
Résultats reportés	3 605.64	284 385.84	287 991.48			
Opérations exercice	112 204.64	118 518.60	246 092.02	295 739.01	358 296.66	414 257.61
Total	112 204.64	122 124.24	246 092.02	580 124.85	358 296.66	702 249.09
Résultat de clôture	9 919.60	334 032.83	343 952.43			
Restes à réaliser		9 375.60				
Total cumulé	9 375.60	9 919.60	334 032.83	9 375.60	343 952.43	
Résultat définitif	544.00	334 032.83	334 576.83			

Pour	Contre	Abstention
08		

#### 5. Questions diverses

Un rendez vous pour la commission fleurissement a été fixée le Samedi 06 Mars à 15h suite à une demande de Mr Bacarisse.

Une fuite d'eau au niveau du toit de complexe a été signalée par Mr Posterle.

Fin de séance : 21h55